

Erratum to: Stefan Goltzberg: L'argumentation Juridique

Dalloz, Paris, 2013, 118 pp, ISBN: 978-2-247-12552-4

Audrey Soussan

Published online: 30 March 2014
© Springer Science+Business Media Dordrecht 2014

Erratum to: Int J Semiot Law DOI 10.1007/s11196-014-9376-7

Dans la publication originale de cet article, l'auteur n'a pas cité le titre correct de la thèse de philosophie de Stefan Goltzberg.

A la dernière phrase du premier paragraphe, il ne faut pas lire «il a écrit une thèse de philosophie intitulé *Théorie et histoire de la philosophie du droit, philosophie du droit de Chaïm Perelman, de Theodor Viehweg, de Roscoe Pound*» mais bien «il a écrit une thèse de philosophie intitulée *Théorie bidimensionnelle de l'argumentation. Définition, Présomption, Argument A fortiori*».

The online version of the original article can be found under doi:[10.1007/s11196-014-9376-7](https://doi.org/10.1007/s11196-014-9376-7).

A. Soussan (✉)
Cedin, Université Paris Ouest Nanterre, Paris, France
e-mail: audrey.soussan@laposte.net